

POURQUOI PAS UN DIPLÔME EN FRANCOPHONIE CANADIENNE?

Il n'existe pas de diplôme universitaire en francophonie canadienne; du moins, pas encore. Mais s'il n'en tient qu'à Anne Gilbert, professeur au département de géographie de l'Université d'Ottawa, cela ne saurait tarder.

Mme Gilbert s'occupe du financement et de la publicité du Séminaire d'été sur la francophonie canadienne, qui se déroule depuis près de 10 ans.

« On aimerait bien, d'ici un an, offrir un certificat de 30 crédits », confirme cette passionnée de la francophonie. L'idée, qui germe depuis quelque temps, a cheminé avec Dyane Adam. Avant d'accepter le poste de Commissaire aux langues officielles, celle-ci présidait le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec.

Les séminaires d'été découlent de la volonté d'une équipe et de chercheurs et de spécialistes universitaires des questions francophones, de créer une occasion de discuter de la francophonie canadienne, dans un cadre moins formel que les salles de classe.

Lancé en 1992, le séminaire se déroule toujours dans une université du Regroupement et attire de 20 à 30 personnes de tous les coins du pays. Il a eu lieu à Ottawa, Moncton, Québec (Université Laval), Sudbury (Université Laurentienne), Toronto (Collège universitaire Glendon), Saint-Boniface et Saint-Jean (la faculté de l'Alberta). L'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse, accueillera le prochain (du 6 au 26 août 2000), axé sur la diaspora acadienne.

On ne demande pas aux personnes qui assistent au séminaire d'avoir pour livre de chevet le rapport annuel du Commissaire aux langues officielles, ni d'apprendre par coeur les taux d'assimilation des provinces. Mais pour consacrer trois semaines estivales à des discussions savantes sur l'épanouissement et le développement des communautés francophones, il faut être drôlement intéressé par le sujet.

La plupart des participants à ces séminaires achèvent leur baccalauréat ou entament la maîtrise. S'y joignent les enseignants désireux d'approfondir leurs connaissances en la matière, ou d'emmagasiner des crédits universitaires. Se greffent à eux des gens qui oeuvrent pour la francophonie canadienne, au sein de la multitude d'organismes francophones qui pullulent au pays. Et même, à l'occasion, s'y mêlent des fonctionnaires de ministères provinciaux qui travaillent sur les dossiers francophones.

Les séminaires ont formé entre 200 et 250 personnes depuis le début des années 90, des membres actifs dans leur communauté pour la plupart. Anne Gilbert cite en exemple le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Gino LeBlanc, qui a participé à une des premières éditions du séminaire.

APPROFONDIR SA RÉFLEXION ET SES CONNAISSANCES

On a abordé une variété de thèmes depuis le premier séminaire tenu à l'Université d'Ottawa en 1992 : environnement juridique, développement régional, éducation, francophonie nord-américaine, communications et culture. La thématique varie selon l'université hôte et se soumet aux préoccupations du milieu. Lorsque le séminaire s'est tenu à Moncton, la question du développement local s'imposait tout naturellement. En Alberta, la langue et l'éducation intéressaient plus les chercheurs.

Phénomène rare par les temps qui courent en milieu universitaire, ce séminaire ne coûte presque rien aux participants. En fait, les étudiants reçoivent des bourses d'environ 1 500 \$ pour couvrir les frais d'inscription aux crédits universitaires, le transport et une bonne partie des frais de résidence. « On a été relativement habile pour faire financer les séminaires », commente Anne Gilbert, qui puise de l'aide monétaire auprès des ministères fédéraux, dont Patrimoine Canada, et des gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Québec.

Détail important, véritable incitatif à papoter sur la francophonie canadienne : chaque séminaire mène à l'obtention de six crédits universitaires, soit deux cours de trois crédits. Il n'est pas question de cours en salle, à raison de trois heures par jour, mais d'un amalgame de présentations théoriques, de discussions, de réflexions et de travaux pratiques sur le terrain.

À ce rythme, cependant, l'obtention d'un certificat en francophonie canadienne prendrait cinq ans, ce qui est irréaliste, d'après Mme Gilbert. Celle-ci préfère une formule qui combinerait quelques séminaires d'été avec des cours qu'on pourrait suivre à l'université francophone de son choix. L'établissement d'enseignement où l'étudiant s'est inscrit au programme décernerait alors le diplôme.

Anne Gilbert est d'avis que l'obtention d'un diplôme universitaire en francophonie canadienne hisserait sans conteste ce sujet d'étude au niveau atteint par les programmes universitaires établis.

Association de la presse francophone
Perspectives francophones
Supplément national
Janvier 2000, Volume 4